

## Conseil d'école du jeudi 7 juin 2018– RPI Petite Campagne

Début de la séance : 18h30

Fin de la séance : 20h30

**Présents** : Mme Clarisse Bagnaud, Représentante titulaire des parents d'élèves, Mme Nolwenn Coulombel, Représentante suppléante des parents d'élèves, M. Simon Leterrier, Maire de Guenroc, M. Jean-Luc Lechevestrier, Maire de Saint-Maden, Mmes Marie-Christine Gorré et Valérie Jousseau, Enseignantes

**Invitées au point n°5** : Mmes Sylvie Foustel et Lidia Robert

**Absentes excusées** : Mme Valérie Lecoeur, IEN, Mme Mélanie Perche, enseignante, Mme Fourage Chrystelle, Représentante titulaire des parents d'élèves.

### 1. Effectifs prévisionnels, rentrée 2018 : 51 élèves sur le RPI

Les effectifs actuels sont de 23 élèves à l'école de Guenroc et 27 élèves à l'école de St Maden.

Ecole de Guenroc, effectif prévisionnel : 28 élèves  
avec les élèves de T.P.S.  
5 TPS – 5 PS – 6 MS – 5 GS – 7 CP

Ecole de St Maden, effectif prévisionnel :  
23 élèves  
2 CE1 - 7 CE2 - 5 CM1 - 9 CM2  
(7 élèves quitteront l'école, 4 en CM2 et 3 déménagent)

L'effectif du RPI demeure stable.

### 2. Bilan des projets

- Les élèves de Saint-Maden ont fait paraître un journal par semaine ne contenant que des écrits qui leur sont propres : textes libres, compte-rendu d'exposés, présentation de projets personnels. Chaque élève reçoit son journal le vendredi. Il est aussi consultable et téléchargeable sur le blog.
- Projet cinéma – Cette année, tous les élèves du R.P.I. ont pu participer aux projets « cinéma » proposés (Cin'école pour les élèves de maternelle-C.P. et « Ecole et Cinéma » pour les élèves de cycles 2 et 3). Ces projets pourraient être reconduits l'année prochaine mais les enseignantes attendent les programmes et vont demander à l'association son accord car les transports et les entrées sont pris en charge par cette dernière. Pour le projet « Ecole et Cinéma », le transport est financé à 50% par le Conseil Départemental.
- Les portes ouvertes ont eu lieu le samedi 26 mai. A l'école de Guenroc, elles étaient associées à une vente de plants.
- La sortie à Rennes aux Champs Libres en train, initialement prévue le mardi 12 juin avait été annulée en raison des grèves de la SNCF. La réservation aux animations aux Champs Libres avait été arrêtée en mars et difficile à mettre en place à cause des multiniveaux. Le personnel des Champs Libres a réussi à nous proposer une autre date mais il a fallu faire preuve de ténacité auprès de la SNCF pour que ce projet aboutisse. Ainsi, la date définitive est le jeudi 14 juin.
- Chant choral – La représentation aura lieu le vendredi 29 juin à la salle des fêtes de St Maden. Cette soirée clôture l'année scolaire. Ce projet est fortement soutenu par Mélanie et Bruno Guérin qui ont participé au choix des chants et interviennent à de nombreuses reprises pour les répétitions. D'autres parents se joignent à eux pour accompagner les enfants le soir de la représentation. Cette année, les deux écoles ont participé à un projet musical autour des musiques du monde grâce aux interventions de Bruyère Jouffe du Kiosque de Dinan Agglomération. Ainsi, l'aboutissement de ce projet sera présenté au début de cette soirée. Dans ces conditions, la représentation commencera à 19h.
- Participation aux olympiades à la salle omnisport de Plouasne. Elles auront lieu le jeudi 21 juin (la matinée) entre l'école de Plouasne et l'école de Guenroc à la salle omnisports de Plouasne. Cette

rencontre est proposée par les deux enseignantes de maternelle de Plouasne et l'enseignante de l'école de Guenroc avec l'aide des ATSEM et de parents bénévoles.

- Les séances de natation pour les élèves du CP au CM2 ont eu lieu du 9 avril au 24 mai, à la piscine de Léhon, deux fois par semaine, le lundi après-midi et jeudi matin, soit 7 séances.
- Suite à une proposition d'Audrey et de Bruno Allera, les élèves de CP au CM2 pourront participer à la présentation du festival de Bobital dans le cadre de l'animation Bobimôme : visite du site, particularité d'un festival, le jeudi 5 juillet. C'est une animation gratuite. Cette année, les élèves des écoles participantes proposent une affiche, l'une d'elle sera choisie pour présenter Bobimôme. Il est aussi proposé aux parents de participer bénévolement à des ateliers pour la préparation du festival.
- Le vendredi 15 juin, les élèves de l'école de Saint-Maden participeront à la rencontre sportive proposée par les animateurs de l'OIS. Elle aura lieu à Guitté. Les élèves s'y rendront à pied au départ de Guenroc et reviendront à l'école de Guenroc à pied.
- Pique-nique des deux écoles, le dernier jour de classe (voir point n°9).

Il est important de noter que ces sorties sont entièrement prises en charge par l'Association de Parents d'élèves.

### **3. Projets de liaison école-collège**

#### **Défi maths**

Les élèves de CM2 sont allés au collège le mardi 3 avril pour participer à un défi maths avec les CM2 des autres écoles et des élèves de 6<sup>ème</sup>. Les élèves sont restés déjeuner au collège.

#### **Course contre la faim**

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à l'opération « Course contre la faim ». Ils ont couru au collège de Plouasne avec les élèves de 6<sup>ème</sup> et les élèves des autres écoles. Leur course leur a permis de récolter des dons qui ont été adressés à l'association « Action contre la faim ».

#### **Présentation du collège**

Mme Cochet, conseillère principale d'éducation (CPE) du collège de Plouasne, est venue le présenter aux élèves de CM, en classe, le mercredi 28 mars.

### **4. Présentation du thème pour l'année scolaire 2018-2019**

#### **Thème de l'année : La littérature**

C'est un thème très vague choisi volontairement afin de mettre en place un projet autour de la littérature avec Luigi Mantovani, galeriste à Saint-Maden mais aussi auteur de plusieurs livres pour enfants. Les enseignantes vont rencontrer M. Mantovani afin d'y réfléchir.

### **5. Organisation et horaires de l'année scolaire 2018-2019**

Ce point est discuté en présence de Lidia Robert et Sylvie Foustel, Agents Territoriaux et invitées par les deux municipalités. A partir de la rentrée prochaine, les TAP disparaîtront puisque le SIRS a validé la modification des rythmes scolaires avec un passage à 8 demi-journées à la rentrée 2018. Le Maire a rencontré le personnel municipal intervenant sur l'école afin de lui faire part de la nouvelle organisation de l'année scolaire avec le retour de la semaine de 4 jours. Leur emploi du temps a été validé. La garderie du matin reste à Guenroc, les deux garderies du soir, à Guenroc et à Saint-Maden, sont maintenues. Le SIRS se réunira prochainement pour déterminer les tarifs.

Les agents font part de la difficulté à se procurer les produits d'entretien.

Horaires de l'école à la rentrée de septembre 2018 : 8H45-12H15 13H45-16H15.

Les enseignantes informent que les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) seront proposées aux élèves après la classe de 16h15 à 17h15. Le jour n'est pas encore déterminé.

## **6. Réfection de la cour et du chauffage de l'école de Saint-Maden**

Le revêtement de la cour de l'école est très abîmé avec des grandes flaques d'eau. Les Maires ont rencontré Mme la Sous-Préfète et lui ont fait part de leurs difficultés à financer les projets de réfection de la cour et le changement de la chaudière qui ne fonctionne plus.

Une demande de subvention est en cours, les travaux de la cour ne pourront être effectués que si cette subvention est accordée.

## **7. Rappel des travaux nécessaires à l'école de Guenroc**

- Il n'y a toujours pas de téléphone à la garderie.
- Au niveau des appuis de fenêtres de la garderie, des morceaux de métal dépassent et sont coupants. M. le Maire informe qu'une demande de subvention a été faite pour le remplacement de toutes les ouvertures de l'école. Ces travaux ne commenceront qu'en 2019.
- Les vitres des fenêtres des deux salles sont très sales et il devient urgent de les nettoyer.
- Il faudrait prévoir une bâche de protection pour le bac à sable.
- La serrure du portail d'entrée ne fonctionne pas toujours très bien. Une réflexion est engagée pour le changement du portail.

L'enseignante demande si une personne élue est désignée aux affaires scolaires. Le cas échéant, cette dernière pourrait effectuer une visite mensuelle par exemple à l'école. Cette demande est souhaitée aussi par le personnel. M. le Maire de Guenroc indique qu'en cas de besoin, l'enseignante doit le joindre personnellement et propose de mettre en place un registre notifiant les petits travaux à effectuer...

## **8. Restauration scolaire**

Il faudrait prévoir l'achat d'un petit congélateur car il ne peut jamais être proposé de glaces.

## **9. Organisation du dernier jour de classe**

Afin de terminer l'année scolaire, les enseignantes et les élèves aiment se retrouver autour d'un pique-nique, le dernier jour de classe. Cela suppose la fermeture de la cantine. Cette année, le pique-nique aura lieu à Saint-Maden. La question se pose sur le lieu. En effet, Franck, passionné par les animaux et ancien élève souhaiterait nous présenter ses animaux. Cette année encore, les parents d'élèves disponibles seront conviés à ce pique-nique. La réflexion se pose sur l'après-midi car chaque classe aime se retrouver dans son école pour les derniers moments de l'année. La distance est trop importante pour demander aux élèves de maternelle-C.P. de retourner à pied à l'école de Guenroc. Les élèves de maternelle-C.P. pourraient alors rester à l'école de Saint-Maden pour cette dernière journée de classe, le vendredi 6 juillet.